



## BOURSES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE ET DE LA FONDATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Il s'agit de bourses d'études de 500 \$ attribuées par le Centre de Formation Professionnelle du Centre de services scolaire de la Jonquière selon les recommandations du comité de sélection de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse. Ces bourses visent à encourager un jeune fréquentant ou ayant déjà reçu des services d'un CPEJ ou CRJDA du Saguenay-Lac-Saint-Jean à poursuivre des études professionnelles. Le but de ces bourses est d'encourager les jeunes à poursuivre des études, réaliser leurs rêves et les récompenser pour leurs efforts. Elles seront remises en deux temps, soit 250 \$ en début de formation et 250 \$ à la fin du programme.

**Comité de sélection :** le comité de sélection est formé des personnes suivantes et a pour mandat d'évaluer les candidatures et de soumettre une liste de récipiendaires au conseil d'administration de la fondation. Il a également le mandat de proposer des améliorations au formulaire et aux procédures.

- Un représentant de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse
- Un représentant du Centre de formation professionnelle (travailleuse sociale)
- Un représentant d'un CPEJ ou CRJDA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

### Critères d'admissibilité :

- ✓ Avoir bénéficié des services d'un CPEJ ou CRJDA du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'enfance ou à l'adolescence;
- ✓ Être accepté au Centre de formation professionnelle dans un programme, selon les critères de l'institution et du programme d'études;
- ✓ Être inscrit à temps complet et avoir confirmé sa présence;
- ✓ Remplir tous les champs du formulaire de mise en candidature et l'acheminer avant la date limite, soit le **1<sup>er</sup> avril** pour les programmes qui débutent en août, le **1<sup>er</sup> mai** pour les programmes qui débutent en septembre, le **1<sup>er</sup> août** pour les programmes qui débutent en novembre et le **1<sup>er</sup> décembre** pour les programmes qui débutent en mars, au siège social de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse (dont les coordonnées sont inscrites à la fin du formulaire).

### Critères de sélection :

- Cheminement personnel du jeune (motivation, mobilisation, comportement, à travers son passage par les services d'un CPEJ ou CRJDA du Saguenay-Lac-Saint-Jean).
- Contribution du jeune dans la communauté (implication sportive, culturelle ou communautaire).
- Cheminement scolaire du jeune (intérêts pour les études).

### Modalités :

- Le formulaire est disponible dans l'Intranet du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur le site internet de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse
- Le comité de sélection n'est pas tenu de décerner le prix s'il juge que les candidatures soumises ne répondent pas aux conditions énoncées ou pour toute raison qu'il juge valable.



